

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Réservée aux particuliers

COLLECTE PAYANTE GROS VOLUME*

Nom :

Prénom :

Adresse exacte :

.....

Tél :



Enlèvement de branchages : Supérieur à 1,50m de long



Estimation du volume :

RÈGLEMENT

Seront acceptés lors de la collecte : Seuls les branchages d'une longueur maximum de 3,00 m et d'un diamètre inférieur à 70 mm feront l'objet d'un ramassage.

Dans tous les cas, les déchets devront être accessibles depuis la route, ne pas être adossé à une clôture, ni à l'aplomb d'une ligne électrique.

Le tarif en vigueur pour la collecte de gros volume est de 5,00 € T.T.C./M³.

Marche à suivre :

Le document « **COLLECTE PAYANTE GROS VOLUME** » est à retirer en mairie et à compléter en estimant le volume par le demandeur.

Ce document est dûment rempli et déposé en mairie par le demandeur.

Un agent communal se rendra sur place afin d'évaluer le cubage et le tarif de l'enlèvement.

Lors de l'évaluation, un document annoté du tarif à s'acquitter est remis par l'agent communal ou laissé dans la boîte aux lettres et devra être retourné en mairie pour validation par le demandeur.

Seront exclus de toute collecte : Les souches, la terre, les gravats, les cailloux, les fagots liés avec du fil de fer ou de la corde plastique, les bois d'un diamètre supérieur à 70 mm, les plastiques, le verre et le fer.

Saint-Aubin de Médoc, le

Signature du Demandeur

Cachet de la mairie

* Selon le tarif en vigueur

HÔTEL DE VILLE

Route de Joli Bois - 33160 Saint-Aubin-de-Médoc

Téléphone : 05 56 70 15 15 – Fax : 05 56 95 92 90